

Le MINZIÉROIS



Bulletin municipal n°44
Janvier 2025



SOMMAIRE

ÉDITO	3
ACTUALITÉS	
LE CONSEIL CONSULTATIF DE JEUNES	4
BBQ CITOYEN	5
COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE	6
LE CORBILLARD	6
"DO YOU LIKE CHOCOLATE IN YOUR MUFFINS?"	7
SÉCURISATION DE PRÉVY	7
SALLE DU FORNANT	8
NOTRE ÉCOLE S'AGRANDIT!	9
URBANISME	10
LE FUTUR COLLISIONNEUR CIRCULAIRE DU CERN	12
VIE ASSOCIATIVE	
TROISIÈME ÉDITION DES P'TITES VUACHERIES	16
CO-NAÎTRE & GRANDIR	16
L'ACAP	17
CLUB DE TAROT	17
ADIEU, MAIS C'EST QUOI L'APE ?	18
GRAINES D'AMIS DU VAL DES USSÉS	20
LE JINZIER	21
BARRACON	21
LES GALETS POUR LA VIE	22
COMITÉ DES FÊTES LA FOUINE	22
L'UNION BOULISTE	23
ASSOCIATION SPORTIVE ON S'BOUGE	23
PORTRAIT	
LE CHIEN BERGER DES ALPES ET DE SAVOIE	24
VIE CITOYENNE	
LE FRELON ASIATIQUE	26
ÉTAT CIVIL	26
CALENDRIER DE MANIFESTATIONS COMMUNALES	27
VŒUX DU MAIRE	27
FÊTES TERMINÉES, SAPIN RECYCLÉ	27
INFOS PRATIQUES	28

ÉDITO

Cette année aura vu se terminer plusieurs projets.

Après la salle associative du Fornant, la crèche intercommunale, le projet Ados en lien avec la MJC du Vuache, la mise en place des nouveaux points de collecte d'ordures ménagères et la sécurisation piétonne de Prévry.

L'extension du groupe scolaire occupe désormais une place importante dans nos plannings, les marchés étant attribués en cette fin d'année pour un démarrage de la deuxième phase des travaux au premier trimestre 2025.

Le Plan communal de sauvegarde est en cours de finalisation et devrait être validé en Conseil municipal en début d'année, avant un dépôt en préfecture pour valider que notre commune respecte ses obligations. Il vous sera présenté lors de la prochaine édition du bulletin communal.

Et déjà plusieurs dossiers sont sur la table pour l'année qui arrive, à savoir la sécurisation et la création d'un arrêt de bus aux Baraques, des réfections de voiries, la rénovation de la bâtisse communale au 120 route de la Fruitière, la rénovation des conduites d'eau potable entre les captages et le réservoir de Verney, pour ne citer qu'eux.

L'eau potable sera d'ailleurs encore un sujet majeur en 2025, avec l'obligation d'une prise de compétence des communautés de communes au 1^{er} janvier 2026, avec tous les enjeux que cela impose.

Cependant cette obligation pourrait être levée par le gouvernement qui souhaite laisser cette compétence aux communes. À une année de son entrée en vigueur, cette loi, tout comme le premier Ministre, sont remis en cause. C'est donc sans attendre les directives d'un État bancal et de dirigeants navigant à vue qu'une réflexion est d'ores et déjà lancée au sein de la CCUR afin d'organiser au mieux cette passation imposée par l'État.

Rendez-vous donc en 2025 !

Je vous rappelle que je compte sur votre présence lors des vœux de la municipalité qui auront lieu le 10 janvier à partir de 19h30.

D'ici là je vous souhaite à toutes et tous de passer de belles fêtes de fin d'année, avec une pensée particulière aux familles qui affrontent la maladie.

Je vous souhaite, au nom de toute l'équipe municipale, tous mes vœux les meilleurs pour 2025.

Jérémy Courlet

LE CONSEIL CONSULTATIF DE JEUNES : UN SOUFFLE NOUVEAU POUR MINZIER



Depuis la rentrée de septembre, un nouveau Conseil consultatif de jeunes (CCJ) s'est formé à Minzier, réunissant neuf jeunes très motivés. Ce groupe dynamique a décidé de reprendre les projets de l'année précédente, tout en proposant de nouvelles initiatives pour animer la commune et préserver ses espaces naturels et collectifs.

Lors d'un repas citoyen, Charles Morel et Henri Baudet, deux habitants passionnés de bricolage, ont accompagné les jeunes et les enfants intéressés dans la construction de nichoirs destinés à différentes espèces d'oiseaux, ainsi que des mangeoires et des abris pour les chauves-

souris et les hérissons. Le 17 novembre, le CCJ a organisé une séance de vernissage des nichoirs, invitant les habitants ayant répondu à un questionnaire sur les oiseaux à venir échanger avec eux et choisir un nichoir ou une mangeoire pour leur jardin.

En ce qui concerne le verger prévu à l'aire de jeux, le CCJ a eu l'opportunité de découvrir les variétés locales de fruitiers lors d'une visite du verger communal de Jonzier-Épagny, proposée par le Syndicat mixte du Vuache. Cette expérience a permis aux jeunes de sélectionner six variétés locales de pommiers et poiriers adaptées aux besoins de la communauté. Cette année, trois variétés ont été plantées : la pomme Croison de Boussi, idéale pour le jus, le pommier Beurré Bosc, parfait pour croquer, et le pommier Galantine, qui donne une excellente pomme à tarte. Trois autres variétés seront plantées l'année prochaine : le poirier Maude, qui produit une poire à jus mélangée à la pomme, le poirier Blosson pour les fameuses rissoles, et le pommier Pipine, une variété spécifique du Genevois. La plantation a été rendue possible grâce à Florent, notre agent communal, qui a enlevé les arbres vieillissants de l'aire de jeux et creusé les trous nécessaires. Dans la foulée, les





jeunes ont accroché les nichoirs à l'aire de jeux et au lac, contribuant ainsi à la biodiversité locale.

Le CCJ a également été présent lors de la cérémonie du 11 novembre, portant fièrement l'écharpe tricolore pour rendre hommage aux personnes disparues, à ceux qui sont revenus et à ceux qui se battent actuellement dans de nombreux conflits à travers le monde.

Si vous avez entre 9 et 17 ans et souhaitez participer à ces projets enrichissants, n'hésitez pas à rejoindre le CCJ. Ensemble, faisons vivre Minzier et préservons notre environnement !

BBQ CITOYEN

Dimanche 1^{er} septembre, Monsieur le Maire et son conseil municipal avaient convié tous les habitants de Minzier pour son traditionnel barbecue citoyen dans le parc de la bibliothèque municipale. Comme chaque année, cette invitation a pour but de réunir les Minziérois dans la joie et la bonne humeur pour fêter la fin de l'été et la rentrée scolaire. Certains se sont retrouvés dès le matin pour profiter d'une belle balade à travers nos sentiers pendant que les plus jeunes ont eu le privilège d'apprendre à construire des nichoirs avec les conseils avisés d'Henri et de Charles.

L'apéritif a ensuite été offert par la municipalité et tous ont pu profiter d'un petit air de musique joué par les Barracoins. Puis c'est autour d'un barbecue que les festivités se sont prolongées. Plus de 130 convives avaient réservé leur repas ce jour-là.

Petite particularité cette année et pas des moindres : une exposition sur la place de véhicules hippomobiles, c'est-à-dire des véhicules munis de 2 ou 4 roues, dont la



traction est assurée par un ou plusieurs chevaux ou par d'autres équidés. Ce fut aussi l'occasion de ressortir la vieille pompe à eau du village. Sa remise en route en a d'ailleurs amusé plus d'un : avec de simples jeux d'eau même les plus grands ont retrouvé leur âme d'enfant ce jour-là...

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Dimanche 10 novembre 2024, sous un beau ciel gris, nous nous sommes retrouvés devant le monument aux morts pour la commémoration de l'armistice de 1918.

Après l'introduction de M. le Maire, Jérémie Courlet, différents discours ont été présentés par M. Raymond Courlet, président de l'UNC et M. Philippe Ricœur, président du Souvenir français. C'est M. Sébastien Rey-Gorrez, maire adjoint qui a lu les mots du ministre des Armées. Le CCJ (Conseil consultatif jeunes) nous a lu un texte écrit avec leurs propres mots qui se finissait par : *«Il est important de se souvenir pour éviter de reproduire ces passages difficiles de l'histoire.»*

Ces moments furent entrecoupés par quelques notes de musique jouées par les Barracoins. Deux gerbes furent déposées :



l'une au pied du monument aux morts par deux jeunes JSP de Minzier et Messieurs les Maires de Minzier et de Contamine-Sarzin, l'autre au pied de notre monument aux vivants par le CCJ. Ces deux monuments ont d'ailleurs été réfectionnés cette année (peinture des deux statues + rénovation des lettrages) pour un montant total de 2 500€.

La cérémonie s'est terminée par un verre de l'amitié dans la salle des associations.

LE CORBILLARD

Le corbillard de la commune de Minzier a été monté par l'entreprise Combet à Saint-Julien-en-Genevois. De mémoire de nos anciens, il a été utilisé jusqu'aux alentours de 1954. Les derniers chevaux qui l'ont tiré appartenaient à M. Marius Veyrat.

Ce corbillard a été ensuite stocké dans différents locaux pour être au sec et pour préserver ses tentures et ornements funé-



raires. Il est longtemps resté dans le hangar des pompes (Incendie) situé route du Crêt et ensuite sous le préau de l'Écule.

Début 2024, nous avons rencontré une personne passionnée par la restauration d'hippomobiles et qui était très intéressée à donner une seconde vie à notre corbillard. Après discussion, le conseil municipal a décidé de lui vendre ; l'accord final a été donné après délibération lors du conseil municipal du 11 avril 2024.

Lors du barbecue citoyen du 1^{er} septembre 2024, la personne qui a acheté notre corbillard est venu exposer sept autres hippomobiles, dont la plus ancienne date de 1899 et qu'il a également restaurée. Ce fut pour tous l'occasion de voir notre corbillard parfaitement nettoyé pour la dernière fois sur la place du village.



"- DO YOU LIKE
CHOCOLATE
IN YOUR
MUFFINS?
- YES, I DO!"

En ce début d'année scolaire, la classe de CE1 de l'école du Triolet a appris à présenter une petite recette en anglais.

Nous avons appris le nom des ustensiles et des ingrédients. Nous avons aussi appris à indiquer une mesure, à énoncer les actions principales nécessaires pour cuisiner.

Pour tester nos acquisitions en situation «réelle», Natasha Huchedé, anglophone, est venue dans la classe. Nous lui avons indiqué en anglais les ingrédients et les ustensiles qu'elle devait choisir pour réaliser les muffins. Ensuite, c'est elle qui nous a énoncé en anglais quelles actions

nous devions réaliser pour préparer nos petits gâteaux. Nous avons bien cuisiné, nous nous sommes ensuite bien régalés et en avons profité pour fêter les anniversaires des enfants nés en octobre.

Un grand merci à Natasha pour le partage de ses compétences; merci aussi à notre cuisinier Romain qui a assuré la cuisson de nos petits gâteaux succulents.

«Yummy! Enjoy!»

Les CE1



SÉCURISATION DE PRÉVY

Cet été, de nouveaux trottoirs ont vu le jour sur le hameau de Prévry pour un montant de 103 690 € HT, soit 124 428 € TTC subventionnés par l'État à hauteur de 9 000 € au titre du produit des amendes de police.



Prochainement un éclairage sera mis en place sur le chemin accédant à la passerelle. Cela permettra un accès plus sécurisé à l'école du Triolet, à l'arrêt de bus, à la crèche ou encore à notre nouvelle salle du Fornant sans passer par la route départementale.

La commune tenait à remercier tous les habitants de Prévry pour leur patience face aux désagréments subis lors de ces travaux. Elle remercie également les propriétaires ayant accepté de céder un peu de terrain et plus particulièrement la famille Giroud qui a fait don à la commune de 48 m².

Place prochainement à la sécurisation des Baraques qui fera l'objet d'une réunion publique en début d'année 2025.

SALLE DU FORNANT

Le 10 juin 2024 a eu lieu l’inauguration de la crèche intercommunale La Grande Ourse située au Pont-Fornant, au rez-de-chaussée du bâtiment et de la salle associative Le Fornant, situé au 1^{er} étage.

À cette occasion, de nombreux élus dont M. Martial Saddier, président du Conseil départemental de la Haute-Savoie, M^{me} Virginie Duby-Muller, députée de la Haute-Savoie, M. Cyril Pellevat, conseiller régional, et M. Paul Rannard, président de la CCUR, ont procédé au coupé du ruban, suivi d’une visite des locaux et d’un verre de l’amitié.

Pour rappel, en 2020, nous avons décidé d’optimiser au maximum le foncier en aménageant l’espace disponible dans les combles en une salle dédiée aux activités sportives ou culturelles.

Le montant des travaux et études s’est élevé à 383 515,67 HT subventionné à près de 60% par :

- l’État au titre de la DSIL =74 369 €
- le Conseil départemental au titre de la CDAS = 80 000 €
- le Conseil régional = 70 000 €.

Le reste, à charge de la commune, a été payé sur fonds propres.



En complément, une cuisine a été aménagée dans le hall pour un montant de 9 386,83 HT.

Pour information, la crèche a ouvert ses portes le lundi 22 avril 2024 et accueille 25 berceaux; les activités au sein de la salle communale ont démarré, elles, au mois de septembre 2024.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h-9h					
9h-10h					
10h-11h	MJCTai chi		MJC		
11h-12h			Zumba enfants		
12h-13h					
13h-14h					
14h-15h					MJC Équilibre
15h-16h					
16h-17h	16h15 Judo enfants 19h15				
17h-18h			18h Yoga 20h45		
18h-19h		Pilates			
19-20h		Pilates		Barracoins Fanfare	
20h-21h					

NOTRE ÉCOLE S'AGRANDIT !

Comme vous avez pu le voir, ça bouge à l'école.

Après s'être approprié le dossier «agrandissement de l'école» en début de mandat et revu les priorités, le SIVU a lancé une nouvelle consultation de maîtrise d'œuvre en août 2022. À l'issue de cette procédure, le cabinet Architecture Denis Perret à Frangy a été retenu en décembre 2022.

Une première phase de travaux de préparation a été faite pendant l'été. L'appel d'offres de travaux pour la deuxième phase a été lancé mi-novembre avec une tranche optionnelle liée à l'agrandissement de la salle de motricité car très coûteuse. Le résultat de l'appel d'offres nous dira si cette tranche sera affirmée ou non. Car ce projet d'agrandissement et réhabilitation



Un nouveau projet plus en accord avec les besoins des usagers et plus respectueux de l'environnement a été élaboré et comprend : la création d'une nouvelle cuisine pour l'élaboration des repas sur place, l'agrandissement de la salle de restaurant, la création de deux classes et d'une bibliothèque, l'aménagement d'un espace périscolaire maternelle et élémentaire qui servira également à recevoir le centre de loisirs, l'agrandissement de la salle de motricité, la création d'un nouveau préau maternelle, la création d'une pergola végétalisée devant les classes maternelles, la création d'une nouvelle chaufferie à granulés en remplacement de celle à gaz, le remplacement et l'isolation de la toiture maternelle et élémentaire, l'aménagement d'un nouveau dortoir.



de l'école se fera sans augmenter les participations des communes.

Le SIVU remercie d'ores et déjà la Préfecture pour sa subvention de 226 000 € au titre du DSIL ainsi que le Conseil départemental pour sa subvention de 100 000 € au titre du CDAS.

Rendez-vous en février 2025 pour le début des travaux !

URBANISME

Déclarations préalables novembre et décembre 2023

DOSSIER	DEMANDEUR	TRAVAUX	ADRESSE DES TRAVAUX	DÉCISION
23X038	DENAYER Karine	Création d'un abri de jardin de 19.44 m ²	712 route du Crêt	Accord avec prescriptions
23X0041	ROUX Francis	Véranda de 25 m ² et auvent 21 m ²	12 route de Neplier	Accord
23X0045	HELLO WATT RÉNOVATION	Installation de 14 panneaux photovoltaïques	55 chemin des Mouilles	Accord avec prescriptions
23X0047	COMBES Cyrille	Agrandir deux fenêtres, changer huisseries, ajout de volets roulants et battants	871 route des Baraques	Accord avec prescriptions
23X0049	SUBLET Gilles	Division en vue de construire	Route des Baraques	Accord
23X0050	SOLUTIONS ÉNERGÉTIQUES DE FRANCE SARL	Panneaux photovoltaïques	37 route de l'Écule	Accord avec prescriptions
23X0044	SCHWEYER Alain	Plantation d'une haie persistante	55 chemin de la Tuilière	Accord
23X0051	GAILLARD Alain Pierre	Remblais	Les Baraques	Refus

Déclarations préalables 2024

DOSSIER	DEMANDEUR(S)	TRAVAUX	ADRESSE DES TRAVAUX	DÉCISION
23X0053	BEJEAN C MORARD P. et FUSS P.	Division en vue de construire	621 route des Baraques	Refus
23X0054	CLAIRET Julien	Pose d'un portail	2021 route des Hameaux	Refus
23X0055	PROTECT PLANET	Installation de panneaux photovoltaïques	780 route du Crêt	Accord avec prescriptions
24X0001	LEBRUN Wendie et HERBELOT Virgile	Modification des façades	Chemin des Biches	Accord avec prescriptions
24X0006	SUBBLET Dominique	Coupe d'arbres	Route des Baraques	Accord avec prescriptions
23X0048	JACQUET Jean-Claude	Insertion de 2 fenêtres de toit	Chemin des Resses	Accord avec prescriptions
24X0007	GAN ENERGY	Installation d'un système photovoltaïque	Impasse du Chenevriér	Accord avec prescriptions
24X0005	BEJEAN Catherine	Division en vue de construire	Route des Baraques	Accord avec prescriptions
24X0003	JONIN PARENT Sylvie	Puits de lumière	Route des Baraques	Accord
24X0008	LE CORRE Amélie	Modification des fenêtres et installation de volets roulants solaires	Impasse chez Beguet	Accord avec prescriptions
24X0004	BAUD GRASSET Matthieu	Ouverture façade nord + suppression porte garage + création buanderie	Route des Hameaux	Accord avec prescriptions
24X0010	RG ENERGY	Installation photovoltaïque	Route du Crêt	Accord avec prescriptions
24X0011	LE CORRE Amélie	Changement de la porte d'entrée	Impasse Chez Beguet	Accord avec prescriptions
24X0016	BAU Flavien	Construction d'une piscine	Route des Hameaux	Accord avec prescriptions
24X0013	ARGAUD Alexis	Haie brise-vue	Route de Neplier	Refus
24X0015	RACINE Jean-Philippe	Muret de 60 cm surmonté d'un pare-vue de 100 cm	Route des Hameaux	Accord avec prescriptions

DÉCLARATIONS PRÉALABLES 2024

DOSSIER	DEMANDEUR(S)	TRAVAUX	ADRESSE DES TRAVAUX	DÉCISION
24X0014	SCHENKENBERG VAN MIEROP Eddy	Mur de support + poteau + 2 portes pour solidifier la construction	Chemin des Biches	Accord
24X0017	POWERLEAP	Panneaux photovoltaïques	Route du Pont Fornant	Accord avec prescriptions
24X0012	BUISSON Lysis	Piscine semi-enterrée	Route de l'Ecule	Accord avec prescriptions
24X0018	MORIN Alain	Création balcon, murs de soutènement, modifications ouvertures	Route du Crêt	Refus
24X0019	BAUD-GRASSET Matthieu	Isolation par l'extérieur et nouveau crépis	Route des Hameaux	Accord avec prescriptions
24X0020	MAIRIE DE MINZIER	Pose d'une pergola bio-climatique restaurant le Bar à Thym	Route de Frangy	Accord
24X0021	DUPRÉ Damien	Remplacement de la haie existante par une clôture en dure montée sur muret clôture en claire-voie	Route des Baraques	Accord avec prescriptions
24X0022	OFG ÉLECTRICITÉ pour DELMI Christian	Installation solaire photovoltaïque sur 2 pans	Impasse du Moulin	Accord avec prescriptions
24X0023	ROSSI Éléna	Construction d'une véranda	Route de Prévy	Accord avec prescriptions
23X0005M01	LITTOT Bérengère et REY Anthony	Fermeture pergola	Route du Pont Fornant	Accord

PERMIS DE CONSTRUIRE 2024

DOSSIER	DEMANDEUR(S)	TRAVAUX	ADRESSE	DÉCISION
23X0004	DOMOK Ladislav	Démolition 1 ^{er} étage et création extension	Route de Neplier	Accord valant permis de démolir
20X0003	SCCV LES CLOS DE CRULLY	Prorogation permis de construire	Route de Prevy	Refus
20X0003	SCCV LES CLOS DE CRULLY		Route de Prevy	Certificat de caducité
21X0016M01	HUDRY Denis	Modification hauteur aspect des façades, toitures, surface de plancher, modification et création accès	Route de la Fruitière	Refus
24X0001	VEYRAT Gilles	Construction d'une maison et d'un stationnement couvert	Route de Prevy	Accord
24X0002	HENRY Gaëlle	Extension et rénovation d'une maison	Route des Devins	Accord
23X0005	SIVU SCOLAIRE CHAUMONT CONTAMINE MINZIER	Réhabilitation et agrandissement du groupe scolaire existant	Route de Savigny	Accord
21X0016M02	HUDRY Denis	Modification hauteur et dimensions du bâtiment, modifications de façades et toiture augmentation surface de plancher, modification aménagement terrain	Minzier	Accord
24X0003	COSTY Claude	Repeindre en blanc les parties extérieures voiles béton et en noir satiné les serrureries portes, fenêtres et balustrades	Route du Crêt	Accord

LE FUTUR COLLISIONNEUR CIRCULAIRE DU CERN

Le CERN projette la construction d'un futur collisionneur à particules de 92 kilomètres entre France et Suisse. Ce projet impactera tout le département de la Haute-Savoie et pas seulement la partie du territoire qu'il traversera.

En premier lieu, je tiens à rappeler que je crois fermement aux progrès de la science pour apporter des réponses aux défis de notre société. Toutefois, mon équipe et moi sommes inquiets des impacts de ce projet sur notre territoire. En effet, vous n'êtes pas sans savoir que notre département est déjà sous tension sur bien des volets : environnemental, ressources naturelles, infrastructures insuffisantes, déséquilibres sociaux, manque de logements et de services, notamment médicaux, pour ne citer qu'eux.

L'étude de faisabilité étant en cours sur le terrain, je ne peux en premier lieu que regretter le manque d'information à la population mais aussi aux élus du département.

En avril 2023 déjà, j'écrivais aux maires des communes concernées par le tracé du futur collisionneur circulaire (FCC), pour les alerter sur les conséquences de ce projet et laissée lettre morte par un quinzaine d'entre elles. Avec l'association genevoise NOE21, une première réunion d'informations est organisée à Annemasse en octobre de la même année. De cette première rencontre est né un collectif citoyen, les Co-CERNés, qui se donne pour mission d'informer nos habitants sur la base des éléments d'études publiés officiellement par le CERN. À ma demande, le 5 décembre 2023, le conseil municipal a reçu en mairie une délégation du CERN et de l'État, afin d'échanger sur le projet et pour faire part de nos préoccupations. Le 13 février 2024, après avoir informé mes collègues lors d'une conférence des maires, 24 maires de la CCUR signaient à mon initiative un courrier destiné au CERN faisant part de nos inquiétudes concernant

les impacts sur notre territoire de devoir accueillir le FCC. En effet, le FCC augmentera encore les tensions auxquelles nous ne pouvons plus faire face, entraînant des modifications irréversibles de nos paysages, de nos ressources et de nos cadres de vie.

Encore une fois sans remettre en cause la recherche scientifique, je crois fermement que notre territoire ne peut accueillir un tel projet. Face à l'urgence environnementale et climatique, à l'heure où nous n'avons plus le choix de la sobriété, la pertinence même de sa conception devrait être posée et ce de manière démocratique et non nous être imposé.

Je ne peux en effet que regretter le mépris de l'État à cet égard, le CERN se targuant dans les médias du bon accueil de ce projet par la population alors qu'elle n'en est même pas informée et que cela fait bientôt deux ans que je leur demande de le faire. Depuis que la société civile s'intéresse et parle du projet notamment via des réunions publiques, le CERN communique sur le fait que le projet n'en est qu'à la phase d'étude et que rien n'est décidé. Pourtant tout va aller très vite, la décision sera prise en 2027 et le début des travaux est prévu pour 2030. Une première réunion d'informations destinée à la population et menée par le porteur de projet devrait enfin voir le jour le 19 décembre ; seulement à l'heure où j'écris ces mots, soit 16 jours avant cette date, aucune communication officielle n'a encore été faite auprès de la population. La société civile étant totalement écartée, il est de notre responsabilité d'élus d'alerter et d'informer sur le sujet, pour que les habitants du territoire se saisissent du sujet.

C'est pourquoi dans les pages qui suivent, nous avons décidé de laisser la parole au CERN, mais aussi au collectif citoyen les Co-CERNés.

Jérémie Courlet

COMMUNIQUÉ DU CERN

Le CERN explore le territoire pour étudier un potentiel nouveau projet scientifique de pointe.

Les études géophysiques et les forages en cours fourniront des informations essentielles pour ce projet qui pourrait succéder au Grand collisionneur de hadrons (LHC). Elles offriront aussi des données précieuses et permettront d'en savoir plus sur le sous-sol de Minzier, et seront mises à disposition de la commune.



Le tunnel circulaire du FCC, de 91 km de circonférence et de 5,50 m de diamètre, pourrait passer sous notre commune, et sous les départements de la Haute-Savoie et de l'Ain à une profondeur moyenne de 250 m.

QU'EST-CE-QUE LE CERN ?

Le CERN est aujourd'hui considéré comme l'un des plus éminents laboratoires de recherche en physique des particules au monde. Cette institution internationale qui réunit plus de 17 000 chercheurs a déjà obtenu des avancées majeures, notamment grâce au Grand collisionneur de hadrons actuel - le LHC - qui a rendu possible il y a une décennie la découverte du Boson de Higgs !

Pour être en mesure de décider de lancer ou non un projet de futur collisionneur trois fois plus grand dans notre région, l'étude de faisabilité en cours doit déterminer si le projet est réalisable et sous quelles conditions. Elle tiendra compte des critères scientifiques, techniques, territoriaux et environnementaux, ainsi que financiers les

plus exigeants. Les investigations du sous-sol (études géophysiques et forages) sur des points précis du tracé sont actuellement réalisées dans certaines communes, pour mieux en comprendre la nature et évaluer la situation géologique. La commune de Minzier est concernée par la campagne géophysique : concrètement, les Minziérois pourront voir passer des camions qui réaliseront en quelques jours une cartographie acoustique du sous-sol.



Au moyen de camions-vibreurs, la cartographie acoustique permet d'obtenir une image des couches géologiques sans nécessiter de forages.

Une fois l'ensemble de l'étude sur le FCC complétée, elle permettra à la communauté scientifique de juger de l'opportunité d'établir sur notre territoire, à l'horizon 2045, le plus important projet de recherche en physique des particules jamais réalisé. Un outil au service de toute la communauté scientifique mondiale, dont les retombées et applications technologiques, par exemple dans le domaine de la santé sur l'imagerie médicale, bénéficieraient à l'ensemble de la société !

Des réunions d'information sur ces investigations du sous-sol se tiendront prochainement, tout en s'inscrivant dans un processus plus formel d'information générale et de participation du public à venir.

Pour en savoir plus et connaître les dates des réunions d'information, retrouvez-nous sur le site internet <https://fcc-faisabilite.eu> ou en scannant ce code avec votre téléphone.

Nous sommes aussi à votre écoute au 0 800 907 201 depuis la France (appel gratuit).



PROJET FCC DU CERN: QUELS IMPACTS?

De quoi parle-t-on ?

Le 11 octobre 2024, le collectif Co-CERNés présentait à Marlioz le projet de Futur collisionneur circulaire du CERN (FCC). En effet depuis 2014, le CERN mène une étude de faisabilité pour ce nouvel accélérateur de particules de 91 km de circonférence installé dans un tunnel à 250 mètres sous terre. Partant du CERN à Meyrin, il passerait sous le Léman puis l'Arve, contournerait le Salève, frôlerait le Vuache, passerait sous le Rhône et retournerait à Meyrin. Ce serait un des plus grands ouvrages de génie civil d'Europe des décennies à venir ! Un chantier comparable à celui du tunnel sous la Manche. Les équipements d'appui de la machine se trouveraient sur 8 sites de surface de 4 à 10 hectares chacun découpés dans la nature, reliés au tunnel par des puits de 15 mètres de large plongeant dans d'immenses cavernes creusées à - 240 mètres sous terre.

Les dépenses associées aux études ont déjà atteint plus de 100 millions d'euros.

En quoi ce nouvel outil est-il contestable ?

On imagine bien qu'un projet de cette envergure soulève d'innombrables problèmes. Tout d'abord, il ne fait pas l'unanimité dans les milieux scientifiques : les 20 milliards à investir dans un premier temps (2030-2045) ne seraient-ils pas mieux investis dans d'autres installations ? Est-ce digne de construire ce type d'outil dans le contexte actuel ?

La devise du CNRS est « d'élargir les connaissances pour les mettre au service de la société », et non « apporter sa contribution à la destruction de l'humanité pour élargir les connaissances », ce qui paraît être le cas pour ce projet du FCC-CERN.

Quant aux 40 milliards supplémentaires que coûterait la seconde étape (2045 - 2099), qui sait où nous en serons à cette époque ?

À l'heure des économies d'énergie, consacrer jusqu'à 4 000 GWh par an pour permettre à des équipes de physiciens de vérifier leurs théories ? 4 000 GWh est la consommation annuelle d'une ville de 700 000 habitants au niveau de vie élevé. Tous les efforts d'économie d'énergie qu'on attend des habitants de la région seraient anéantis. Avec littéralement des dizaines de millions de tonnes de CO₂ rejetés dans l'atmosphère. Comme si nos engagements climatiques ne valaient pas le papier sur lesquels on les a écrits.

Tout aussi préoccupant: l'impact territorial direct sur notre région

Le projet FCC nécessiterait de répartir d'énormes volumes de gravats : plusieurs millions de mètres cubes à évacuer des puits, tunnels et immenses cavernes, dans les carrières de l'Ain et de la Haute-Savoie, qui seraient transportés par camions pendant toute la durée de la construction sur de multiples sites dans la région AURA, Jura, Doubs et surtout dans de nombreuses communes de Haute-Savoie.

Les impacts potentiels sont détaillés dans l'étude du CERN *Synthèse des contraintes et opportunités d'implantation du Futur collisionneur circulaire (FCC)* d'octobre 2024 (zenodo.org/records/13773120).

Concernant Marlioz et Cercier (voir p. 553) : « Étant donné que la route est petite, il est nécessaire de définir des lieux de valorisation des matériaux excavés à proximité », pour des ISDI et profilage de terrains.

À cela s'ajoutent entre autres :

- la consommation de foncier pour les sites de surface : 40 ha de surfaces agricoles ou naturelles seraient artificialisées par les huit sites de 4 à 10 ha, plus tous les accès routiers à créer ou renforcer et à goudronner, nécessaires aux très nombreux camions (160 ha réservés par la Région hors loi ZAN)

- l'accélération de l'urbanisation en zone déjà tendue (déplacement ou hébergement de milliers d'ouvriers)
- l'impact sur l'agriculture, la biodiversité, l'eau, le paysage...
- les diverses pollutions possibles ainsi que la grande consommation d'eau engendrée par les travaux
- le trafic incessant de camions pendant dix ans qui intensifierait la circulation de nos réseaux routiers, une pollution de l'air accrue par les nombreuses rotations de camions et la poussière des chantiers : un boîtier destiné à mesurer la pollution de l'air sur site a été installé... au bord de la route des Albens, 400 mètres plus bas que le site (!!), pendant tout le mois de novembre 2024.

D'autres impacts sont cités dans l'étude : bruit, vibrations (pp. 279, 280), risques hydrologiques (p. 283) avec perte probable de certaines nappes phréatiques ou réseaux souterrains lors du creusement du tunnel et des puits, etc.

Qu'en est-il du site de Cercier Marlioz (PH)? (Étude du CERN)

La synthèse (p. 553) évoque des nuisances sonores et lumineuses en phase d'exploitation.

Initialement prévu sur 6 ha, le site aurait une emprise de 8,2 ha (voir p. 130). Il est destiné à l'accueil des infrastructures techniques pour l'accélération des particules, il est le plus gros générateur de chaleur en fonctionnement de tous les sites.

Transport lourd : «Le site PH accueillera plusieurs objets lourds et volumineux, y compris des transformateurs électriques, qui nécessiteront des convois spéciaux de transport... Une étude a été réalisée pour détecter d'éventuels points critiques en termes de capacité routière et gabarit de passage.» (Source : zenodo.org/records/12743990)

Une communication du CERN qui pose problème

Les habitants, premiers concernés par ces impacts, sont laissés en marge du processus. Or le CERN parle d'une communication soi-disant transparente, et vante lors de ses diverses présentations privées, un dialogue ouvert concernant l'étude du FCC, et une adhésion de la population locale au projet. Lors des présentations pour les élus locaux, les entreprises locales..., sont mis en avant des avantages parfois abusifs, «*sans considérations des retombées négatives, donnée pourtant essentielle au débat public*» (dixit le rapport interministériel en charge de suivre l'étude).

Recours des habitants

Les travaux préparatoires, qui s'intensifient depuis peu, incluent des études de terrain, des terrassements et forages profonds pour permettre des sondages, des réflexions et réfractions sismiques, sans aucune information pour les personnes habitant à proximité, et sans se soucier de l'autorisation des propriétaires. Des riverains et associations ont déposé un recours contre l'arrêté préfectoral en date du 18 décembre 2023 qui autorise ces travaux.

Le collectif co-CERNés

Le collectif Co-CERNés regroupe des particuliers et des associations suisses et françaises. Loin de s'opposer à la recherche, il milite pour une recherche responsable, et ne s'oppose pas au CERN mais au FCC.

www.co-cernes.com et  **COCERNes**

Et pour signer la pétition, scannez ce Qr-code :



RETOUR SUR LA TROISIÈME ÉDITION DES P'TITES VUACHERIES

Portées par un collectif de bénévoles issus de la MJC en collaboration avec le service culturel, les P'tites Vuacheries nées en 2019, représentent la vocation même de nos institutions : projet porté et réalisé par des bénévoles avec la découverte du spectacle vivant et facilement accessible grâce à la gratuité des animations. Chaque soir, c'est un petit village qui se déplace de communes en communes !

Le mardi 2 juillet, la 3^e édition a débuté à Dingy-en-Vuache, attirant un public nombreux venu admirer les incroyables acrobates de la compagnie Cirque la compagnie, avec le spectacle *L'Avis bidon face A*. Un spectacle visuel et très technique avec un mât chinois.

Le mercredi 3 juillet, nous avons pris la direction de la commune de Valleiry pour assister au spectacle *Germaine & Germaine* de la compagnie Quand les moules auront des dents, un duo clownesque à l'humour irrésistible.

Le jeudi 4 juillet, la commune de Vulbens nous a accueilli avec un spectacle de magie. La compagnie L'Oiseau de passage a joué *Anto & Numa*.

Pour la dernière soirée à Minzier, vous avez été nombreux à partager un moment convivial autour du spectacle *L'Étincelle* de la compagnie Supercho. Les spectateurs ont pu découvrir un spectacle de feu explosif.

À chaque soirée, des ateliers étaient proposés ; il y avait également un espace jeux pour les enfants et, bien entendu, nos fameux stands culinaires tenus par nos bénévoles !

Rendez-vous l'année prochaine, pour de nouvelles aventures !



CO-NAÎTRE & GRANDIR

Nous avons pour objectif de former et informer les parents, enseignants et professionnels de la petite enfance et de la santé, autour du développement de l'enfant.

N'hésitez pas à nous suivre sur les réseaux (facebook et instagram), et pourquoi pas adhérer à notre association.



Planning des conférences 2025

Thème	Lieu	Date
 Ecran et enfants <i>Comment gérer au quotidien ?</i>	Seyssel 74	28 Janvier 2025
 L'hypersensibilité <i>Entre mythes et réalité</i>	Minzier	11 Février 2025
 Les grandes étapes du développement <i>De 0 à 6 ans</i>	Franc lens	10 Avril 2025
 Le trouble de l'attention <i>Comprendre pour mieux accompagner</i>	Injoux-Genissiat	18 Mars 2025

A destination des professionnel.les de l'éducation

Approfondissement TND Chaumont 20 Mai 2025
TDAH : que faire en classe ?

Co-Naitre & Grandir
Association de professionnel.les de santé basée à Minzier



L'ACAP

Cette année, l'ACAP a souhaité innover et étendre son traditionnel marché de Noël en invitant les autres associations du village. Nous avons souhaité rendre cet évènement festif en une journée remplie de joie, de convivialité et de partage avec une place du village animée. À l'heure où ces lignes sont écrites, le marché n'a pas encore eu lieu et nous ne pouvons prédire de la réussite de cette manifestation concernant le nombre de visiteurs, la météo... mais nous sommes sûrs d'une chose, c'est que nous renouvellerons l'expérience l'année prochaine !

L'intérêt et la motivation des associations participantes, tant dans la préparation du marché de Noël que dans leur proposition d'animations ou de restauration nous a permis de nous diversifier et de vous proposer cette année une vraie féerie de Noël... Nous les en remercions ! Une vingtaine d'exposants ont répondu présents, professionnels ou amateurs, habitués ou petits nouveaux ! Nous avons toujours plaisir à accueillir celles et ceux qui souhaitent exposer leurs créations ou gourmandises. Alors merci à eux sans qui cette journée n'aurait pas de sens !



Pour clôturer cette journée, le chœur d'hommes Lo Chavan a également répondu présent pour un concert dans l'église : des chants de Noël a-capella et la coparticipation du chœur des Femmes de la Semine. Rien de mieux pour nous préparer à ces fêtes de fin d'année que nous souhaitons chaleureuses.

Enfin, en tant que présidente, je souhaite sincèrement remercier tous les membres de l'ACAP, sans distinction, qui m'ont fait confiance pour cette année. Je souhaite à l'ACAP d'autres collaborations inter-associatives, aussi belles que celle de cette fin d'année.

À tout lecteur de ce *Minziérois* : belles fêtes de fin d'année !

Émilie Chollat-Namy, présidente



**Pour tout contact, vous pouvez
appeler au 06 10 33 05 60**

CLUB DE TAROT

Nous sommes une vingtaine de joueurs, une bonne ambiance règne parmi nous, la salle de la bibliothèque est très accueillante et nous en remercions la mairie.

Toutes les personnes intéressées, même débutantes, peuvent se joindre à nous tous les vendredis, à 20 h à la salle de la bibliothèque. Nous jouons trois jeux de dix parties, à chaque jeu nous changeons de joueurs. Nous terminons vers minuit, certains ne font que deux jeux pour finir vers 10h30-11h.

C. M.

ADIEU, MAIS C'EST QUOI L'APE ?

Et bien pour répondre à cette question, posons d'abord les bases !

APE : trois lettres pour dire plus rapidement Association des Parents d'Élèves. Jusque-là c'est facile mais essayons d'être un peu plus précis parce que ça reste encore flou...

L'APE, c'est QUI ?

C'est une bande de parents d'élèves plus ou moins toqués, bénévoles, qui souhaitent s'investir soit en tant que membres du bureau, soit en tant que membres actifs. Cette année le bureau est composé de huit personnes qui s'occupent surtout de l'aspect organisationnel et réglementaire autour des événements. Les membres actifs se joignent au bureau en participant à l'organisation, de la mise en place au rangement. Ils ont donc un rôle primordial car cela permet le bon déroulement des manifestations. Tous les parents sont bien sûr les bienvenus ! Un coup de main est toujours apprécié car plus on est de fous, plus on rit et c'est alors plus agréable d'organiser de jolis moments.

L'APE, c'est QUOI ?

C'est une association à but non lucratif. Elle est partenaire de l'école du Triolet, notre belle école des communes de Minzier, Chaumont et Contamine-Sarzin.

Tout comme le dynamisme qu'impulse son équipe enseignante, l'APE prône les mêmes valeurs de partage, de convivialité, de solidarité mais aussi d'humanisme.

L'APE, c'est QUAND ?

Faire partie de l'APE, c'est consacrer un peu de son temps en soirée pour quelques réunions permettant l'organisation des événements. Ces moments sont importants pour coordonner l'installation et le déroulement des événements mais aussi envisager le démontage. Le travail de



logistique se fait petit à petit tout au long de l'année pour permettre à tous les volontaires de s'impliquer quand ils le peuvent.

L'APE, c'est OÙ ?

Bien que les réunions s'organisent essentiellement à Minzier, il n'en est pas moins évident que toutes les communes sont partenaires. Les trois villages aident beaucoup dans l'organisation et sont volontaires pour soutenir l'enthousiasme de l'équipe. Ainsi, on connaît bien les délicieuses pizzas au four à bois de Chaumont, la tant attendue Boum de Contamine-Sarzin ou encore le fameux concours de Belote de Minzier.

L'APE, c'est COMMENT ?

L'APE a la volonté de mettre en place des temps forts tout au long de l'année.

En septembre on démarre par le vide-greniers dans la cour de l'école. Les familles qui le souhaitent mais aussi les personnes extérieures à l'école peuvent ainsi se séparer d'objets pouvant trouver nouvel acquéreur et une nouvelle vie. L'occasion de faire le vide dans la maison et dans la tête avant de la remplir avec le tumulte de l'année scolaire à venir.

L'opération Pizzas est organisée au four à bois de Chaumont, cette année ce fut le 22 novembre 2024. Une journée entière à confectionner près de 500 pizzas maison, à la main, de A à Z. Une journée incroyable, pleine de bonne humeur où nous ne «Chaumont» pas !

En décembre, l'APE est présente sur le marché de Noël sur la place du village de Minzier. Un avant-goût des festivités. Sur notre stand, on peut déguster huîtres, toasts au saumon, marrons chauds et champagne au pied du sapin. Une belle journée chaleureuse, avec d'autres associations et artisans, où petits et grands ont des étoiles plein les yeux.

À la veille des vacances de Noël, l'APE invite le père Noël à l'école. Il vient avec sa hotte de surprises qu'il aime partager à tous les élèves du Triolet.

Et puis la suite en... 2025 avec le traditionnel concours de belote organisé le samedi 25 janvier 2025 dans la salle des fêtes de Minzier. À vos cartes, prêts, jouez pour tenter de gagner de beaux lots !

Le 15 mars, la célèbre Boum déguisée à la salle des fêtes de Contamine-Sarzin. L'occasion de danser mais aussi de déguster plein de gourmandises pour régaler petits et grands qui sauront retrouver leur âme d'enfant.

En avril, ne te découvre pas d'un fil pour participer à la tombola et vendre de porte en porte les cases aux voisins, grand-parents et amis.

On termine en juin avec l'incontournable fête de l'école. Quoi de mieux pour clore l'année scolaire et accueillir l'arrivée des vacances d'été ? Les écoliers revêtus de leurs costumes présentent le spectacle avant de partager en famille ou entre amis un repas et des jeux pour garder des souvenirs plein la tête.



apeletriolet@hotmail.com

www.apeletriolet.com

 Ape Le Triolet

Et enfin, l'APE c'est POUR QUOI ?

Le plus important ! Tous ces événements sont organisés pour récolter un maximum de fonds afin d'aider l'équipe enseignante à financer des projets pédagogiques. Pour l'année 2023/2024, l'APE a reversé 14 000 € à l'école qui ont participé au financement d'un voyage à Paris pour les CM1/CM2, d'une classe de neige pour les CE1/CE2 ainsi que de beaucoup d'autres sorties et activités pour petits et grands.

Avec plein de petits moyens on peut créer de grands projets. Et tout ce travail vaut la peine d'être fait quand on sait le plaisir qu'en retirent nos enfants.

Sans oublier que tout se fait dans la bonne humeur avec une ambiance garantie à chaque manifestation.

Alors si vous avez envie de créer des liens et de servir une belle cause, n'hésitez pas à rejoindre l'équipe !

Le bureau de l'APE du Triolet



GRAINES D'AMIS DU VAL DES USSES

Depuis le 17 avril 2024 l'association d'aide aux aidants familiaux non professionnels, qui couvre le territoire des communautés de communes Usses et Rhône et Fier et Usses, œuvre pour permettre aux aidants du secteur de se rencontrer, se réconforter, écouter, se détendre, s'informer, partager, comprendre l'importance du lâcher prise, comprendre comment prendre soin de soi.

«Prendre soin de soi pour mieux prendre soin de l'autre» est notre devise. En effet, s'occuper d'un proche est une lourde tâche qui bouleverse souvent la santé, la vie professionnelle et les finances des aidants. Même si le statut de proche-aidant donne des droits, en pratique, ce n'est pas simple.

C'est pour cela que nous organisons environ deux rencontres par mois avec groupes de paroles, intervenants professionnels, ateliers à thème, cafés rencontre, et des moments plus ludiques avec jeux, ateliers cuisine, cinéma et deux sorties par an.

Nous avons la chance d'avoir un partenariat avec la Maison familiale rurale de Seyssel qui, grâce aux élèves de la section «aide à la personne», apporte une bouffée d'oxygène à notre association. Ces élèves partagent des moments tout au long de l'année avec nos aidants et un séjour intergénérationnel est organisé par la MFR depuis quatre ans maintenant.

Notre équipe est mobilisée et c'est grâce à la fidélité de nos adhérents et au soutien financier du Conseil départemental, des intercommunalités et des municipalités du secteur, que nous sommes motivés pour continuer et essayer encore d'améliorer nos programmes.

Mairie de Frangy
19, rue du Grand Pont - 74270 Frangy
06 43 79 65 00
grainesdamis74@gmail.com

PROGRAMME 2025

- Jeudi 16 janvier 2025 : **après-midi des vœux**, de 14h à 17h, salle des fêtes de Francens
- Jeudi 23 janvier 2025 : **1^{er} atelier «Bien-être au quotidien»**, animé par une psychologue de l'association Brain Up (nombre de places limitées, inscription obligatoire), de 14h30 à 16h30, salle Georges Rachel, à Musièges
- Lundi 27 janvier 2025 : **réunion d'information et de présentation du groupe de paroles** qui aura lieu les six premiers mois, animé par Luc Giraud, psychologue, et Marc Couzon, médecin retraité, de 14h à 16h30, salle Georges Rachel, à Musièges, ouverte à tous sans inscription. Pour les personnes qui se seront inscrites (maximum 10), ce groupe aura lieu de février à juillet 2025, les lundis après-midi, 10 février, 10 mars, 7 avril, et les mercredis 14 mai, 4 juin et 2 juillet, de 14h à 16h30, salle Georges Rachel, à Musièges (en présence de Luc Giraud et Marc Couzon)
- Jeudi 13 février 2025 : **2^e atelier «Bien-être au quotidien»**, par l'association Brain Up (destiné aux personnes qui se seront inscrites au premier atelier), de 14h30 à 16h30, salle Georges Rachel, à Musièges
- Vendredi 28 février 2025 : conférence **«Vivre ensemble entre générations»** animée par une psychologue de l'association Brain Up, de 14h30 à 16h30, salle Georges Rachel, à Musièges, ouverte à tout public
- Mercredi 19 mars : conférence **«Partir, rester... C'est moi qui décide où je dois vieillir !»**, animée par M^{me} Lysiane Kubacsi de l'association Serenimouve, de 14h30 à 16h30, ouverte à tous sans inscription
- Jeudi 27 mars 2025 : **3^e atelier «Bien-être au quotidien»**, par l'association Brain Up (destiné aux personnes qui se seront inscrites au premier atelier), de 14h30 à 16h30, salle Georges Rachel, à Musièges
- Jeudi 24 avril 2025 : **4^e atelier «Bien-être au quotidien»**, par l'association Brain Up (destiné aux personnes qui se seront inscrites au premier atelier), de 14h30 à 16h30, salle Georges Rachel, à Musièges
- Vendredi 25 avril 2025 : **Assemblée générale**, à 20h, salle Georges Rachel, à Musièges
- Vendredi 23 mai 2025 : **intervention de M^e Damas Materne, notaire à Frangy - mesures de protection juridiques en cas de perte d'autonomie**, de 14h30 à 16h30, salle Georges Rachel, à Musièges
- En juin 2025 : **Atelier sommeil** - dates à définir
- 25 juin 2025 : **sortie d'une journée** - destination non connue à ce jour

LE JINZIER

Tous les quinze jours, le mardi soir à 20h, le Jinzier organise des soirées jeux de société conviviales et ludiques à la salle de la bibliothèque. Ces soirées sont l'occasion parfaite pour se retrouver entre amis, voisins et nouveaux venus autour de jeux récents et variés. Chacun peut apporter son dernier coup de cœur ou sa dernière pépite ludique et les partager autour de tables de novices ou d'amateurs. Que vous soyez passionné de jeux de stratégie, d'ambiance, de bluff, d'enquêtes ou de coopération, il y en a pour tous les goûts !



Nous avons aussi cette année lancé via notre fil WhatsApp des soirées à thèmes avec, entre autres, halloween, festi'jinz, murder party et jeux de rôles.

Nous accueillons chaleureusement les nouveaux participants, alors n'hésitez pas à nous rejoindre pour découvrir de nouveaux jeux, faire de nouvelles rencontres et passer des soirées mémorables en bonne compagnie. À bientôt au Jinzier pour des soirées ludiques remplies de bonne humeur !

BARRACOINS

Chaque année nous faisons de grands progrès pour charmer vos oreilles et, pour cela, nous avons la chance d'avoir un nouveau tambour Émile qui donne en plus une formation à notre bien aimé Jean-Claude qui joue déjà très bien de la main droite. Nous verrons dans quelques années pour la main gauche (lol).

Nous remercions la commune pour notre nouvelle salle de répétition, ce qui va nous permettre d'évoluer encore plus, et, peut-être, un jour nous rendre à l'Élysée pour jouer *la Marseillaise* à côté de la cavalerie. Mais cela se fera quand notre bien aimé Jean-Claude jouera des deux mains et



que nos médicaments le Kot'duronax et le Fragolinox feront leur effet.

À bientôt au marché de Noël

Les deux KRI et CRY

PS: on apprendrait de source sûre que notre Jean-Claude aurait des missions secrètes durant le mois de décembre avec un mec habillé en rouge et peut-être un lutin... à voir.

LES GALETS POUR LA VIE

Pour cette année encore, l'association les Galets pour la Vie vous remercie tous de votre investissement à ses événements ! Rien ne serait possible sans nos bénévoles et sans la générosité de nos donateurs et des participants. Ainsi, durant cette année 2024, l'association a pu aider plusieurs enfants et leur famille atteints par la maladie : séances de médiation équine pour Eva et prochainement pour Angelina avec les Écuries Botilly ; aide à l'achat d'un ordinateur portable en braille pour Leny, atteint d'une maladie neurodégénérative ; don de 3 000 € à Noham atteint d'un GITC qui a pu réaliser son rêve en partant au Japon ; et bien sûr, grâce aux bénéfices de Septembre en or, l'association a pu reverser pas moins de 5 000 € au réseau React 4 Kids pour la recherche contre les cancers pédiatriques !



Retenons déjà ces quelques dates pour 2025 : 8 mars, repas dansant à Neydens - 15 mars, pièce de théâtre par la troupe L'Estrade à Frangy - 14 septembre, Balade gourmande. N'hésitez pas à consulter notre page Facebook ou Instagram sur lesquelles vous trouverez tous les événements 2025.

Prenez bien soin de vous et passez de très belles fêtes de fin d'année.

Faire en sorte que la maladie régresse, faire en sorte que les enfants malades et leurs familles aient un rayon de soleil, c'est ce qui motive toutes nos actions.

COMITÉ DES FÊTES LA FOUINE

La 27^e édition de notre Fête du lac s'est déroulée le 29 juin. Les festivités du samedi ont commencé par la fête foraine en début de soirée avec de nombreux manèges qui malheureusement ont dû arrêter assez tôt dans la soirée à cause de la météo. Malgré tout, un bon nombre de personnes se sont régalingées avec nos côtelettes frites. Le feu d'artifice a été comme d'habitude à la hauteur de notre attente. Pour terminer la soirée, un bal animé par Meteornight qui a permis à beaucoup de danser jusqu'au bout de la nuit.

La présidente et son comité profitent de cette parution pour remercier tous les acteurs qui ont participé à cette belle manifestation : M. le Maire et ses adjoints, sans oublier notre employé municipal Florent qui est d'une précieuse aide. Nous remercions aussi Claire et Max ainsi que la ferme du Crêt Joli pour leur prêt de terrain pour les parkings. Et bien sûr nos sponsors de

notre village qui sont toujours là pour nous soutenir : l'entreprise Ingenuis, l'entreprise Challansonnet, Le Bar à thym et l'institut Rouge Coquelicot.

À l'heure où j'écris cet article, nous préparons le marché de Noël qui aura lieu le 8 décembre où nous tiendrons un stand de raclette sur brasero. Enfin, nous préparons la venue de la parade des tracteurs illuminés qui feront le final le lundi 23 décembre dans notre village - le repas sera la tartiflette.

Projets pour l'année 2025 : le 1^{er} mars, les Chrétiens des Alpes - Concours de pêche en avril - la Fête du lac le 28 juin. D'autres projets sont en cours de réflexion.

Belle fin d'année à tous et si ça vous tente venez nous rejoindre : vous pouvez contacter Nathalie au 06 21 03 44 21.

*La secrétaire Françoise Rivier
et la présidente Nathalie Besson*

L'UNION BOULISTE

Après un concours d'ouverture sous la pluie, celle-ci s'est invitée tout au long de la saison, ce qui a un peu limité les entraînements des mardis et jeudis.

Comme nous l'avions annoncé lors de l'AG, le club a organisé le 29 septembre une promenade dans le Haut-Jura, ce qui a permis à une quarantaine de personnes de visiter le Musée de la maquette ainsi que le Fort des Rousses où sont entreposées des tonnes de meules de comté.

Le repas de remise des prix du concours de l'été s'est déroulé le 24 novembre dans la salle des fêtes de Minzier pour clôturer la saison 2024.

Nous invitons toute personne désireuse de pratiquer la boule lyonnaise à nous rejoindre sur les terrains le mardi et jeudi après-midi, dès la saison prochaine.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une belle fin d'année et vous donnons rendez-vous en 2025.

Le comité UBM

ASSOCIATION SPORTIVE ON S'BOUGE

Notre association est présente au sein de notre commune depuis plus de vingt ans maintenant. Elle se porte bien avec plus de 111 inscrits pour la saison 2024/2025.

Au fil du temps nous avons développé nos activités et adapté notre fonctionnement afin de répondre aux attentes des citoyens de Minzier et des communes voisines. Aujourd'hui nous proposons huit cours hebdomadaires :

- **Pilate** : mardi - 18h à 19h et 19h à 20h - salle du Formant - Djouma Koulibali
- **Gym entretien / Santé** : mardi - 18h15 à 19h15 - salle des fêtes - Mathieu Humeau
- **Gym cardio / Pilate** : mardi - 19h15 à 20h15 - salle des fêtes - Mathieu Humeau
- **Multisports enfant (4/6 ans)** : mercredi - 10h30 à 11h15 - salle des fêtes - Mathieu Humeau
- **Multisports enfant (7/10 ans)** : mercredi - 11h15 à 12h - salle des fêtes - Mathieu Humeau
- **Yoga adulte (vinyoga)** : mercredi - 18h à 19h et 19h15 à 20h15 - salle du Formant - Noelle Diedold.

Nous ouvrons notre cours de multisports enfant dès 4 ans depuis l'an dernier et, cette saison, nous avons aussi mis en place

deux cours de Pilate qui, comme les cours de yoga, bénéficient du confort de la nouvelle salle au Pont-Fornant au-dessus de la crèche.

Notre AG a eu lieu le 7 novembre, en présence de représentants de la mairie, du bureau et de quelques-uns de nos adhérents que nous remercions. En effet, comme chaque année nous regrettons le manque de participants à cette réunion. Lors de cette séance, le bureau actuel a été reconduit. Après discussions, nous maintiendrons le principe de pré-inscription la saison prochaine, celui-ci simplifiant l'investissement du bureau qui, pour rappel, est constitué exclusivement de bénévoles.

Courant juin, une journée yoga devrait être de nouveau proposée.

Le Bureau vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année.



onsbougeminzier@gmail.com

 [association on s'bouge](#)

Nadine Dujardin : 06 15 39 58 84

Catherine Bordier : 06 22 91 06 41

LE CHIEN BERGER DES ALPES ET DE SAVOIE

Le berger de Savoie est un chien qui s'est façonné au cours du temps par la sélection naturelle dans les fermes. Cela jusqu'à ce que des effets «de mode» le fasse peu à peu disparaître au profit d'autres races de chiens de berger plus sollicitées (border collie, beauceron...).

C'est un chien avec de nombreuses qualités. Il est rustique, résistant, solide, travailleur et très polyvalent. Il travaille sur de nombreux animaux (bovins, ovins, caprins, oies, canards, poules...). Il est également un très bon ratier, attention à vos pelouses !

C'est un chien très proche et attaché à sa famille. (Il serait limite un peu «pot de colle»). C'est également un bon gardien quand cela est nécessaire mais il n'est pas agressif.

On le trouve fréquemment sous le nom de berger de Savoie, mais il est également appelé berger des Alpes.



C'est dans les années 1950 qu'une citoyenne suisse, M^{lle} Brüder Marcelle, œuvre à la préservation de la race. Par la suite, soucieux de préserver ce patrimoine original régional, des propriétaires de berger de Savoie se réunissent et fondent en 2017 le Club de sauvegarde du berger des Alpes et de Savoie (CSBAS). Son action aboutit en janvier 2020 à la reconnaissance officielle de la race par la société centrale canine (SCC). Cette reconnaissance a permis de définir un standard de la race inscrit au livre des origines françaises (LOF). Ainsi on va pouvoir déterminer si un chien est un berger de Savoie et non, par exemple, un berger australien avec lequel on le confond souvent !



À l'heure actuelle, environ 500 individus sont recensés par le CSBAS, pour la majorité en pays de Savoie.

Ce sont des chiens principalement de troupeaux, mais également de très bons chiens de famille. Le CSBAS met un point d'honneur à privilégier et conserver son aptitude naturelle à mener le troupeau. C'est vraiment un chien tout-terrain avec de nombreuses capacités.

Il reste encore très méconnu à ce jour mais mérite amplement d'être connu !

En résumé, le berger de Savoie est un chien sur qui l'on peut compter et qui sait tout faire une fois que l'on lui a appris.

Nous vous rappelons que notre club de sauvegarde est une association et que comme toutes associations nous avons besoin de l'aide de tout le monde. Votre adhésion est un acte fort qui montre votre engagement et votre soutien envers le berger de Savoie. Plus nous serons nombreux, plus notre voix sera entendue pour défendre les intérêts de la race et encourager des pratiques d'élevage et de sélection rigoureuses. Avec vous à nos côtés, nous pouvons continuer à travailler pour un avenir sain et prometteur pour nos compagnons à quatre pattes.

*Le vice-président,
Laurent Veyrat*



**Pour de plus amples informations,
vous pouvez nous contacter au
CSBAS@orange.fr
T. 06 70 04 9 860**

**Sur le site de la SCC :
www.centrale-canine.fr/
le-chien-de-race/
berger-des-alpes-et-de-savoie**

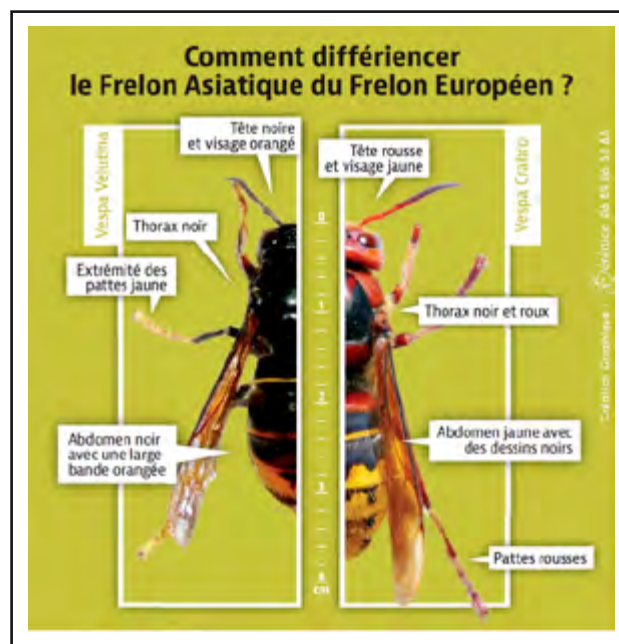
**f clubdeSauvegarde
duBergerdesAlpesetdeSavoie/**

LE FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique (ou frelon à pattes jaunes) est une espèce qualifiée « d'invasive » ; elle est à présent implantée et il faut apprendre à vivre avec elle.

Comme souvent lorsque l'on parle d'hyménoptères sociaux (guêpes, abeilles, fourmis) le seul danger pour l'être humain (non allergique) est l'approche d'un nid. En réalité, le frelon à pattes jaunes ne diffère pas beaucoup du frelon commun mis à part à proximité des ruches où il s'offre la part du lion en abeilles mellifères. Le piégeage à la belle saison directement autour des ruches attaquées semble être une solution efficace pour soulager les colonies de la pression de prédation.

Le frelon asiatique n'est pas agressif envers l'homme, sauf quand la colonie est dérangée. Il est alors particulièrement



dangereux. C'est pourquoi les nids doivent être détruits par des spécialistes.

Si vous apercevez un nid signalez le sur : www.frelonssasiatiques.fr

ÉTAT CIVIL

Naissances 2024

- DUPUIT SOK Swan né le 14/12/2023 à Saint-Julien-en-Genevois
- BAILLOUX Léo né le 11/01/2024 à Saint-Julien-en-Genevois
- SCHWEYER Charlotte née le 19/02/2024 à Annecy
- CONCKO Léo né le 24/03/2024 à Épagny Metz-Tessy
- SCHUSTER-LEZERVANT Éliot né le 30/03/2024 à Saint-Julien-en-Genevois
- LACOUR Logan né le 27/04/2024 à Saint-Julien-en-Genevois
- BAUDET Laura née le 20/05/2024 à Saint-Julien-en-Genevois
- MAECHLER Timothé né le 24/05/2024 à Épagny Metz-Tessy
- ASTIER GRINAND Adel et Marin nés le 04/06/2024 à Épagny Metz-Tessy
- BAUDET Éliot né le 11/09/2024 à Saint-Julien-en-Genevois

- BANDELIER Clara née le 22/09/2024 à Saint-Julien-en-Genevois
- BLANDIN Léandre né le 22/09/2024 à Annemasse
- RABY Maël né le 06/11/2024 à Saint-Julien-en-Genevois

Décès 2024

- DUPRAZ Roger décédé le 13/07/2024 à Minzier
- KARASSEF née RICHAUD Jacqueline décédée le 12/11/2024 à Saint-Julien-en-Genevois

Mariages 2024

- BERTHET Amandine et MORARD Jonathan le 21/09/2024
- CLÉMENT Véronique et FERREIRA Manuel le 12/10/2024

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS COMMUNALES

Janvier

- Vendredi 10 - vœux du maire - Salle des fêtes - organisées par la municipalité
- Samedi 25 - Concours de belote - salle des fêtes - organisé par l'APE

Février

- Mardi 11 - Conférence « L'hypersensibilité » - organisée par Co-Naître & Grandir

Mars

- Samedi 1^{er} - Concert - Salle des fêtes - organisé par la Fouine



- Samedi 15 - Boom de carnaval- Salle des fêtes de Contamine - organisée par l'APE

Tout les dimanches matin de 10h à 13h
ouverture du Bar associatif Le 120

INVITATION

À l'occasion de la nouvelle année,
le Maire et le Conseil municipal
organisent pour les habitants de Minzier
la cérémonie des vœux 2025

VENDREDI 10 JANVIER 2024
À 19H30, À LA SALLE DES FÊTES

2025

Avril

- Samedi 13 - Marché de Pâques - organisé par l'ACAP
- Concours de Pêche - Lac vert - organisé par la Fouine

Juin

- Samedi 21 - Fête de l'école - cour de l'école du Triolet - organisée par l'APE
- Samedi 28 - Fête au lac - Lac vert - organisée par la Fouine

FÊTES TERMINÉES, SAPIN RECYCLÉ !

Du 25 décembre 2024 au 15 janvier 2025, la municipalité de Minzier met à votre disposition une remorque devant le hangar communal pour collecter votre sapin naturel :

- Sans pied, sans bûche, sans pot
- Sans emballage
- Sans neige artificielle ni décorations.

En dehors de ces dates, merci d'apporter vos sapins à la déchèterie.



INFOS PRATIQUES

Bulletin municipal n°44
Janvier 2025

Mairie

Téléphone : 04 50 60 41 54

Mail : mairie@minzier.fr

Site internet : www.minzier.fr

Page Facebook : Commune de Minzier

- Horaires d'ouverture du secrétariat :
Lundi de 14h à 17h
Jeudi de 15h30 à 19h30
- Permanence du maire :
Lundi de 15h à 17h
Le 1^{er} samedi de chaque mois sur RDV
- Permanence des adjoints :
Jeudi de 18h30 à 19h30
Le 1^{er} samedi de chaque mois sur RDV

Location des salles communales

La gestion des salles communales est assurée par la mairie. Les tarifs de location sont les suivants :

Salle des fêtes	Habitants Minzier	Extérieur
Vin d'honneur journée jusqu'à 20h	70 €	130 €
Évènements familiaux	210 €	290 €
Associations	160 €	210 €
Du 01/10 au 30/04	+ chauffage 60 €	

Salle des associations (habitants de Minzier uniquement)	60 € sans cuisine	100 € avec cuisine
	+ chauffage 20 €	

Lors de la réservation des salles, il vous sera remis un règlement intérieur et un contrat de location. Les clés vous seront remises après signature du contrat, remise du chèque de caution et du chèque de loyer et la production d'une attestation d'assurance.

Éclairage public

L'éclairage public est interrompu de 23h à 5h30.



L'application Panneapocket

À télécharger pour recevoir les informations de la mairie.



Déchetterie de Frangy

Téléphone : 04 50 77 93 55

Mail : accueilsemine@cc-ur.fr

	ÉTÉ 01/04 au 30/10	HIVER 02/11 au 31/03
Lundi	14h - 18h	14h - 17h30
Mardi	9h - 12h	9h - 12h
Mercredi	9h - 12h 14h - 18h	9h - 12h 14h - 17h30
Jeudi	9h - 12h	9h - 12h
Vendredi	9h - 12h 14h - 18h	9h - 12h 14h - 17h30
Samedi	9h - 12h 14h - 18h	9h - 12h 14h - 17h30

Maison médicale de garde

35, place de l'Église - Frangy (dans les locaux du Conseil départemental à la CCUR). En cas d'urgence médicale, faites le 15 qui vous orientera.

- Horaires :
Le samedi de 12h à 20h
Les dimanches et jours fériés de 8h à 20h

Défibrillateur

Si besoin vous trouverez un défibrillateur en accès libre à côté de la mairie sur la cabane de l'armoire du partage.

Numéros utiles

17	Police secours
18	Pompier
15	Samu
112	Urgences (Appel européen)
114 (SMS ou Fax)	Urgences pour les personnes malentendantes et sourdes
3237	Pharmacie de garde
119	Enfants en danger
3919	Violences conjugales
04 72 11 69 11	Centre Anti-poison (Lyon)
04 50 32 24 05	Gendarmerie de Frangy

Ramassage des poubelles

Le vendredi matin dès 6h. Par mesure d'hygiène, les usagers sont priés d'amener leurs ordures ménagères aux conteneurs la veille du ramassage.